



ARCHIDIOCÈSE DE COTONOU

DIRECTION DIOCESAINE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

COLLEGE CATHOLIQUE PERE AUPIAIS

ANNÉE SCOLAIRE : 2024-2025

CLASSE : 1^{re} G₂

04 ☎ 962 COTONOU ☎ 95 31 57 45

SITE : www.cc-pereaupiais.org

DEVOIR DU TROISIÈME TRIMESTRE : mars 2025

EPREUVE : TBAD (ASSURANCE)

DUREE : 45 min

NB :

- Je vérifie que je n'ai rien laissé dans le casier
- Je vérifie que je n'ai rien laissé sur la table qui ne doit me servir pour ma composition
- Je ne sors pas de la classe pendant que je compose
- Je ne sors pas de la classe avant la fin du temps imparti à l'épreuve que je traite
- Je dis « NON » à la tricherie

Lis attentivement le texte et réponds aux questions.

Texte

Monsieur DJODJO établit un contrat de travail à durée indéterminée avec son personnel. Pour les motiver, il leur octroie des primes de rendement et il leur fait participer à la prise de décision dans l'entreprise. Mr DJODJO paye ses fournisseurs et son personnel en espèce ou par chèque si les montants dépassent 30.000 sur son compte de dépôt ou son compte courant à la BOA.

I- Compréhension du texte

- 1) Relève dans le texte comment DJODJO motive ses travailleurs
- 2) Dis comment les travailleurs sont payés par l'employeur

II- Maitrise de connaissances

- 1) Définis assuré, sinistre, chèque
- 2) Donne les mentions obligatoires du chèque
- 3) Cite quatre contrats de travail à durée déterminée
- 4) Dis la durée du contrat de travail saisonnier